



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 21.11.2023

Publications supplémentaires: KABGE 21.11.2023

Visible par le public jusqu'au: 21.11.2028

Numéro de publication: KK04-0000037908

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Etat de collocation et inventaire ABB Construction SA

Débiteurs:

ABB Construction SA
CHE-364.285.284
rue de Bernex 319
1233 Bernex

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de contestation de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 11.12.2023

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 01.12.2023

Lieu de dépôt des documents:

Office cantonal des faillites, route de Chêne 54, case postale, 1211 Genève 6

Contact pour la plainte:

Cour de justice, Chambre de surveillance des OPF, place du Bourg-de-Four 1, case postale 3108, 1211 Genève 3

Contact pour l'action en contestation:

Tribunal de première instance, rue de l'Athénée 6-8, case postale 3736, 1211 Genève 3

Remarques:

Pour tout renseignement:

Groupe 1 + 41 22 3888901

F20220658

But :

exploitation d'une entreprise générale dans les domaines de la construction, des travaux de fondation, de canalisations, de béton armé, de maçonnerie, de travaux de génie civil, de travaux publics, d'échafaudages et d'étayages ainsi que de travaux spéciaux se rapportant aux travaux de construction et de rénovation; exploitation d'une entreprise de gypserie-peinture, de cloisons légères, de faux-plafonds, de travaux de décoration, d'enduits pelliculaires, d'étanchéité, établissement de projets, d'études, direction, gestion et exécution de travaux de construction et de rénovation ainsi que toutes activités dans le domaine de l'architecture et activités connexes (cf. statuts pour but complet).